



Collège du monde d'après Pire que celui d'avant ?

Une année scolaire complète perturbée par la crise sanitaire et quinze mois après le premier confinement, où en est-on dans les collèges ? La doxa blanquerienne du « tout va bien » s'est fracassée sur l'écueil de la réalité, aucune leçon n'a été réellement tirée des multiples rebondissements liés au COVID et les équipes ont été livrées à elles-mêmes pour faire face aux décisions erratiques du gouvernement.

Dire tout dans les médias et imposer son contraire le lendemain, sans aucune concertation bien sûr, a usé les équipes, qui se sont senties de plus méprisées par des pinaillages pour obtenir les protections sanitaires nécessaires, à l'image de la vraie-fausse priorité pour la vaccination.

Les personnels sortent épuisés de cette grande lessiveuse et les annonces pour la rentrée prochaine ne laissent envisager que du pire. Alors que la crise a démontré l'importance des services publics, la politique macronienne poursuit, comme si de rien n'était, sa logique de réduction des dotations à l'Hôpital comme dans l'Éducation. Préférant transférer les fonds publics vers les entreprises privées et ses actionnaires, la réponse apportée aux difficultés est un nouveau coup de rabet budgétaire avec suppressions de postes à la clé.

« En même temps », les conclusions du « Grenelle » montrent qu'au delà d'une augmentation salariale « peu de chagrin » distribuée essentiellement sous forme de primes et sans augmentation du point d'indice, le ministère compte en profiter pour attaquer le sens même du métier avec un renforcement de la politique managériale visant le développement de hiérarchies intermédiaires et d'une pseudo autonomie ainsi que le cadrage prescriptif des pratiques pédagogiques.

Pour la CGT Educ'action, c'est inacceptable et cela doit être combattu. Les collèges sont le premier échelon du tri social avec une orientation souvent subie qui frappe d'abord les élèves les plus fragiles.

Imposons d'autres conditions de travail et d'études, mobilisons-nous !

**Pour un collège unique qui
permette la réussite de tous
les élèves**

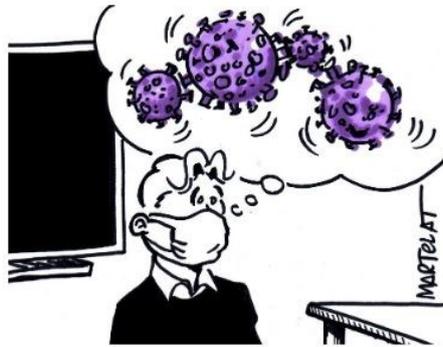


Sommaire

- P1 - Édito / Plan d'urgence**
- P2 - Continuité pédagogique**
- P3 - Éducation prioritaire**
- P4 - Les moyens**
- P5-6 - Les revendications**

Les pièges de la continuité pédagogique

La crise sanitaire a modifié en profondeur le rapport à l'enseignement et fait émerger dans les classes des méthodes qui nous apparaissent, il y a un an encore, comme de la pure science-fiction. L'utilisation de drones pour surveiller les manifestations paraissait improbable et pourtant la loi est bien examinée au Sénat ! La crise du COVID a fait la preuve de l'échec de l'enseignement à distance et surtout de son caractère très inégalitaire. Seul-es, sans échanges particuliers avec l'enseignant-e, sans l'aide des autres élèves, les élèves des milieux populaires ont souvent disparu des radars malgré les efforts des personnels pour les maintenir dans les apprentissages. Doit-on s'attendre demain à ce que le ministère profite de la crise sanitaire pour avancer vers l'école du XXI^{ème} siècle (comme l'annonçait le



« Grenelle » de Blanquer) de la pire des manières ?

Si les hiérarchies prétendent juste chercher des réponses pragmatiques aux problèmes posés, le risque est réel d'un glissement vers plus de « distanciel », gisement de nouvelles économies et d'un nouveau grand marché de l'Éducation pour des entreprises opportunistes qui communiqueront sur l'utopie du « tout numérique ». Au-delà des aspects purement techniques (accès au matériel, piratage possible ...), de la charge de travail engendrée (création de cours adaptés, mails intrusifs...), absence de formation, pressions et injonctions contradictoires subies pour mettre en place la « continuité pédagogique », **c'est bien le sens même de notre métier qui est menacé. Enseigner se fait en présentiel, martelons-le !**

Laissez-nous enseigner !

Comme si la période était trop paisible, **le ministère a poursuivi sa volonté de pilotage par l'évaluation** en créant une nouvelle certification à passer par les élèves de 3^{ème} : Evalangues, test de positionnement en langues. A l'opposé de la nécessité de remettre les élèves dans les apprentissages en redonnant confiance et soif d'apprendre, c'est un nouvel épisode de la lubie ministérielle d'évaluation permanente du système dans son ensemble (et du travail des enseignant-es ?!) pour faire allégeance aux commandes européennes. Avec les tests en début d'année et PIX, la coupe est pleine ! Les multiples interventions syndicales ont permis d'obtenir le report d'Evalangues. En revanche, les collèges semblent avoir été miraculeusement

épargnés par la crise sanitaire car à **ce jour aucun aménagement n'a été annoncé pour le DNB dont le caractère inégalitaire entre académies, suite aux demi-jauges de mai, est clairement établi.**



La nomination de Nathalie Elimas, en tant que secrétaire d'État en charge de ce secteur, indiquait clairement la volonté ministérielle de réformer. Comme souvent avec Jean-Michel Blanquer, réformer veut dire casser.



Il met en avant les éléments de novlangue d'un discours pseudo-égalitaire bien connu (« égalité des chances », « lutte contre les discriminations ») pour mieux remettre en cause le « donner plus à ceux qui ont moins ». Alors qu'il aurait été possible d'envisager une refonte et un élargissement de la carte nationale des REP (729 collèges et leurs écoles de secteur), incluant notamment les lycées injustement exclus, il est prévu un système complexe, géré par chaque académie. Outre que la recherche d'économies est à peu près évidente, il s'agit aussi d'une réforme systémique qui s'appuie sur deux fondements libéraux que la CGT Éduc'action conteste :

- d'une part, la contractualisation qui soumettra les équipes à l'atteinte d'objectifs arbitraires définis en fonction des marottes et moyens du moment. Ces « contrats locaux d'accompagnement » de trois ans (se basant sur des projets spécifiques différents d'une politique globale de l'établissement), passés entre les rectorats et les collèges vont encore dégrader l'ambiance de travail en se focalisant sur une politique du chiffre, comme prévu par la loi « Pour une École de la confiance » ...
- d'autre part, la réorientation des dotations horaires impose des critères non directement sociaux (l'Indicateur de Position Sociale utilise également des critères culturels et de mode de vie) allouées de manière individualisée, y compris et peut-être demain surtout à des établissements hors Éducation Prioritaire à commencer par le privé. Les catégories de la population sachant faire valoir leurs intérêts sauront en profiter, les autres resteront les mains vides.



Au final, cela exacerbera la concurrence entre les établissements et les élèves, sans améliorer la qualité du service public. Si le ministère assure ne pas supprimer les REP, nul doute que ce sera la prochaine étape. Il souhaite en revanche garder la main sur les REP+ qui sont souvent un outil de dérégulation et développer les cités éducatives car elles favorisent l'intrusion de plus en plus marquée des collectivités territoriales et des associations dans les projets d'établissements. Expérimentée dans trois académies (Lille, Marseille et Nantes) dès la rentrée 2021, la généralisation du nouveau dispositif est prévue pour 2022.

La CGT Éduc'action combat dès à présent la destruction programmée de l'Éducation prioritaire créée en 1981 et en exige sa relance par une politique ambitieuse au service des élèves des milieux populaires.

À l'Hôpital ou dans l'Éducation, la logique de réduction des « coûts » mise en place par les gouvernements successifs atteint ses limites. Des décennies d'austérité ont dégradé ces biens communs et la crise que nous traversons démontre l'urgence à renverser la vapeur.

La « priorité à l'Éducation » que prétend défendre J-M Blanquer doit se traduire par un plan d'urgence à la hauteur des besoins. Alors que les personnels se sont mobilisés depuis plus d'un an pour faire face à la crise sanitaire, les suppressions de postes prévues pour la rentrée apparaissent comme une provocation et une nouvelle application brutale de la casse des services publics. Pour la CGT Éduc'action c'est inacceptable et le gouvernement doit débloquent un collectif budgétaire pour remédier aux difficultés engendrées par cette année si particulière !

Dans nos collèges il faut préparer la rentrée en recrutant des postes d'enseignant-es, de CPE, d'AED, d'AESH, d'infirmier-es, d'assistant-es de service social, d'administratifs mais aussi d'agent-es ... et vite !

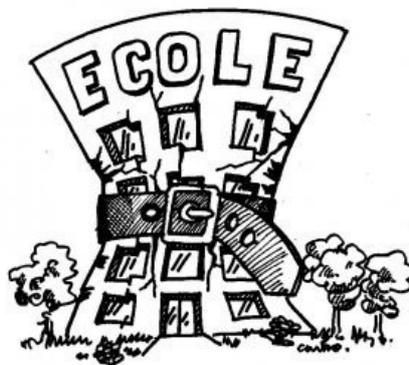
Moyens : la série des occasions manquées

Parent pauvre du 2nd degré en termes de H/E, pivot du système éducatif et souvent à l'origine du décrochage scolaire, on pouvait s'attendre à ce que la saison 2020-2021 voit le ministère modifier le scénario pour faire face à la situation exceptionnelle engendrée par la crise sanitaire. Il n'en a rien été ! Dès l'épisode de la rentrée, le gouvernement faisait figure « d'original » sur la scène internationale en refusant de débloquent un plan d'urgence massif pour permettre une rentrée sereine en facilitant la nécessaire remédiation. **Seule mesure prise : un volant d'HSE distribué à la hâte pour un dispositif type « devoirs faits »**, relevant du bricolage à mettre en œuvre sur des emplois du temps déjà verrouillés et au-delà du service d'enseignant-es débordés.

Le « quoi qu'il en coûte » bénéficiant surtout aux entreprises, le recrutement de postes d'enseignant-es étant décrit par Macron comme « le genre de créations d'emplois qui vont aggraver le

déficit et qui ne servent pas à redresser le pays », la trame du 2^{ème} épisode était déjà écrite, déclinaison de la « stratégie du choc ». Blanquer l'a donc réalisé en préparant un budget pour la rentrée 2021 comme un remake des précédents : en baisse ! Une fois de plus (de trop ?), les suppressions de postes sont nombreuses tout comme les services partagés. La réforme des collèges étant désormais vidée de ses innovations pédagogiques

(EPI / AP), les trois heures de marge apparaissent encore plus pour ce qu'elles sont : un outil de mise en concurrence entre disciplines et les personnels. Enfin, **pour jouer le bon élève avec Bercy, notre ministre n'a pas hésité à rendre 400 millions** alors qu'il pinaille encore pour pérenniser jusqu'en juin des postes, pourtant précaires, d'AED et d'AESH, premiers de corvées de l'Éducation. (Sans parler des remplacements non assurés faute d'embauche de contractuels). Hallucinant, jusqu'au bout !



OUI

Pour des moyens à la hauteur des besoins !

- un nombre maximal de 20 élèves par classe et 15 en Éducation prioritaire ;
- des personnels en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (AED, CPE, Psy-EN, personnels administratifs, de laboratoire, de santé et sociaux) ;
- des moyens pour travailler en groupes à effectifs réduits, avec un cadrage national ;
- deux enseignant·es par classe en éducation prioritaire ;
- un cadrage national des moyens alloués à l'Éducation prioritaire dans les académies ;
- une nouvelle carte scolaire coordonnée à la politique de la ville permettant la mixité sociale ;
- une carte des écoles, collèges et lycées de l'Éducation prioritaire fixée en fonction des besoins, et non à partir de contraintes budgétaires.

Construisons un collège unique réellement démocratique

Améliorons les salaires et les conditions de travail.





OUI

Pour travailler autrement

- une insertion en propre dans les DHG d'un volant horaire dédié aux projets ;
- du temps de concertation (par classe, par niveau, par discipline, par projet...) inclus dans un temps de service hebdomadaire abaissé ;
- de la formation initiale et continue, sur le temps de service, qui donne du temps aux personnels pour intégrer les avancées de la recherche pédagogique ;
- l'arrêt de l'évaluation par compétences ; les enseignant-es doivent pouvoir construire leurs outils pour une pédagogie émancipatrice.



OUI

Pour une véritable défense des personnels

Défendre le statut des fonctionnaires et augmenter les salaires

- début des grilles à 1800 euros nets minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

Gagner l'égalité femme-homme !

- égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

Améliorer nos conditions de travail !

- réduction du temps de travail pour toutes et tous ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ;
- suppression du jour de carence ;
- création de postes pour répondre aux besoins et titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.